



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

24 mars

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 814 741,30\$

Date d'octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 24 avril 2024

Numéro d'enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

24 mars

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le onzième cycle de la première année de la présente étude comptait en tout huit groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 5 mars 2024 et le 28 mars 2024.

This publication is also available in English under the title « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian's Views - February 2024 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé
Édifice Blackburn
85, rue Sparks, local 228
Ottawa, Ontario K1A 0A3

Numéro de catalogue :

CP12-4E-PDF

Identifiant international des publications en série (ISSN) :

ISSN 2816-9360

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-053-22 :


CP12-4F-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9379

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  _____

Date: 24 avril 2024

Donna Nixon, associée

The Strategic Counsel

Table des matières

Sommaire	2
Introduction	2
Méthodologie.....	3
Principales constatations.....	4
Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)	4
Priorités et performance du gouvernement du Canada (Canadiens de race noire de Toronto, Colombie-Britannique Québec, régions urbaines de l'Alberta, Ontario, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec, Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto, candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario, régions urbaines du Manitoba).....	5
Canadiens de race noire (résidant à Toronto).....	6
Assurance médicaments (Canadiens de race de Toronto, Québec, millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto).....	7
Logement (Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto, candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec)	8
Charte des droits des locataires (candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario).....	9
Prêts hypothécaires (candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario).....	9
Sécurité en ligne (Colombie-Britannique, régions urbaines de l'Alberta)	12
Immigration (Québec, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec).....	13
Travailleurs sans statut (Québec, Ontario, millénariaux de centre de taille moyenne de la Colombie-Britannique, régions urbaines du Manitoba, Canada atlantique)	15
Budget 2024 (Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec).....	16
Fiscalité (Canada atlantique).....	17
Enjeux intergénérationnels (millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la génération Z de la région du Grand Toronto)	18
Sentiment du public (Canadiens de race noire résidant à Toronto).....	19
Tarification du carbone (régions urbaines de l'Ontario, Canada atlantique)	20
Inflation climatique (Canada atlantique)	21
Mise à l'essai de concepts publicitaires pour aliments supplémentés (Ontario, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec, régions urbaines du Manitoba)	21

Sommaire

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public un peu partout au pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en veillant à ce qu'elles demeurent claires et intelligibles.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 5 mars 2024 et le 28 mars 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche menés dans le cadre du présent cycle portaient en grande partie sur les priorités et les résultats du gouvernement du Canada dans un certain nombre de domaines importants aux yeux des Canadiens. Tous les groupes ont pris part à des discussions portant sur ce qu'ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement fédéral et sur leurs points de vue concernant les principales priorités que devrait faire siennes ce dernier dans les années à venir.

Le présent cycle de recherche portait également sur l'étude d'une série d'enjeux liés au régime d'assurance médicaments. Quelques groupes ont participé à des discussions portant sur le logement, et certains participants ont entamé des discussions portant expressément sur l'éventuelle Charte des droits des locataires, les prêts hypothécaires, ainsi que l'offre de logements. Les membres de la classe moyenne de grands centres du Québec ont discuté du prochain budget 2024 du gouvernement fédéral, tandis que ceux de la région du Canada atlantique ont discuté de fiscalité. Un groupe composé de millénariaux issus de centres de moyenne taille de la Colombie-Britannique et un groupe composé de Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto (RGT) ont entamé des discussions portant sur des enjeux intergénérationnels. Les participants d'un certain nombre de groupes ont été invités à faire part de leurs points de vue concernant des concepts publicitaires créés par le gouvernement du Canada pour attirer l'attention sur les risques liés aux aliments supplémentés.



Au nombre des autres thèmes étudiés au cours de ce cycle figuraient la tarification du carbone et l'inflation climatique ainsi qu'un exposé des points de vue de chacun sur l'équité, la diversité et l'inclusion au Canada.

En guise de mise en garde lors de l'interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l'ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible :

- Résidents canadiens de 18 ans et plus.
- Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
- Certains groupes ont centré leurs discussions sur certaines cohortes de la population, dont les Canadiens de race noire, les millénariaux, les Canadiens de la classe moyenne, les Canadiens de la génération Z ainsi que les candidats à la propriété.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
- Six groupes de discussion ont été menés auprès de membres de la population générale résidant en Colombie-Britannique, au Québec, dans des régions urbaines de l'Alberta, en Ontario, dans des régions urbaines du Manitoba, ainsi qu'au Canada atlantique.
- Les six groupes suivants ont été menés avec des sous-groupes clés, à savoir :
 - Canadiens de race noire;
 - Immigrants récents;
 - Millénariaux;
 - Canadiens de la classe moyenne;
 - Canadiens de la génération Z;
 - Candidats à la propriété.
- Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
- Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
- Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en presumant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans tous les lieux, 89 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
- Chaque participant a reçu une rétribution de 125 \$.

Localisation et composition des groupes

LIEU	GROUP E	LANGUE	DATE	HEURE (HAE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Toronto	1	ANGLAIS	Mardi 5 mars	18 h à 20 h	Canadiens de race noire;	8
Colombie-Britannique	2	ANGLAIS	Mercredi 6 mars	21 h à 23 h	Population générale	7
Québec	3	FRANÇAIS	Jeudi 7 mars	18 h à 20 h	Population générale	6
Régions urbaines du Manitoba	4	ANGLAIS	Mardi 12 mars	20 h à 22 h	Population générale	7
Ontario	5	ANGLAIS	Mercredi 13 mars	18 h à 20 h	Population générale	7
Région métropolitaine de Montréal	6	FRANÇAIS	Jeudi 14 mars	18 h à 20 h	Immigrants récents	7
Centres de taille moyenne de la Colombie-Britannique	7	ANGLAIS	Mardi 19 mars	21 h à 23 h	Millénariaux âgés de 28 à 43 ans	8
Grands centres du Québec	8	FRANÇAIS	Mercredi 20 mars	18 h à 20 h	Canadiens de la classe moyenne	7
Région du Grand Toronto	9	ANGLAIS	Jeudi 21 mars	18 h à 20 h	Canadiens de la génération Z âgés de 18 à 27 ans	8
Sud-ouest de l'Ontario	10	ANGLAIS	Mardi 26 mars	18 h à 20 h	Candidats à la propriété	8
Régions urbaines du Manitoba	11	ANGLAIS	Mercredi 27 mars	19 h à 21 h	Population générale	8
Canada atlantique	12	ANGLAIS	Jeudi 28 mars	17 h à 19 h	Population générale	8
Nombre total de participants						89

Principales constatations

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Au début de chaque rencontre, on a demandé aux participants ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un grand nombre d'annonces et d'initiatives du gouvernement du Canada ont été rappelées, dont l'annonce de la première phase d'élaboration d'un régime d'assurance médicaments national et universel, l'instauration du Régime canadien de soins dentaires (RCSD), l'augmentation (à compter du 1^{er} avril) de la tarification fédérale de la pollution par le carbone, l'annonce de la création d'une nouvelle Charte des droits des locataires,



l'abandon du programme d'Incitatif à l'achat d'une première propriété ainsi que la décision de la Banque du Canada de maintenir son taux directeur à 5 pour cent. Un certain nombre de participants ont également rappelé les pourparlers en cours concernant les coûts engagés lors du développement et de la mise en œuvre de l'application ArriveCan, ainsi que le refus, par le gouvernement du Canada, d'une demande émanant du gouvernement du Québec qui souhaitait obtenir le contrôle juridictionnel total de l'immigration au sein de la province.

Les participants ont également rappelé certaines activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de celles-ci figuraient la fourniture continue d'une aide humanitaire aux civils en Israël, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, la fourniture continue d'une aide militaire et financière à l'Ukraine pour l'aider dans ses efforts pour se défendre contre l'invasion russe de son territoire, et les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour aider des citoyens canadiens, des résidents permanents et des membres admissibles de leur famille à quitter Haïti à la suite de l'état d'urgence permanent qui y a été décrété.

Priorités et performance du gouvernement du Canada (Canadiens de race noire de Toronto, Colombie-Britannique Québec, régions urbaines de l'Alberta, Ontario, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec, Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto, candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario, régions urbaines du Manitoba)

Les participants de onze groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Les participants ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils jugeaient qu'il y avait matière à amélioration. Ces derniers ont formulé un éventail d'opinions à la fois positives et négatives concernant un certain nombre d'enjeux. Parmi ces derniers figuraient les soins de santé, l'immigration, l'éducation ainsi que la réconciliation avec les peuples autochtones.

Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante. Au nombre de ceux-ci, les prestations et mesures de soutien financières destinées aux Canadiens, la protection et la promotion de la diversité et du multiculturalisme, ainsi que la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes impactées par des événements tels que des conflits armés et des catastrophes naturelles dans d'autres parties du monde.

Décrivant les domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait améliorer sa performance, les participants ont mentionné ce qu'ils considéraient comme étant le coût élevé de la vie à l'heure actuelle, le manque de logements abordables dans de nombreuses localités canadiennes et ce qu'ils considéraient comme étant le taux d'imposition élevé actuellement payé par les Canadiens à faible et moyen revenu.

Lorsqu'on leur a demandé quelles devaient être, selon eux, les priorités les plus importantes du gouvernement fédéral, un grand nombre de participants ont réitéré qu'il devait concentrer ses efforts à réduire le coût de la vie, rendre les logements abordables, améliorer le système de soins de santé, réduire le coût de l'enseignement postsecondaire et stabiliser le taux d'immigration. Au nombre des autres priorités mentionnées figuraient la création d'un plus grand nombre d'emplois bien rémunérés dans l'intérêt des Canadiens, la poursuite des initiatives visant à rendre les services de garde d'enfants plus abordables, ainsi que la fourniture d'une aide financière plus importante aux ménages à faible et moyen revenu qui peinent actuellement à faire face au coût de la vie.

Canadiens de race noire (résidant à Toronto)

Les participants d'un groupe composé de Canadiens de race noire résidant à Toronto ont partagé leurs points de vue sur leur vie au Canada et sur les mesures prises par le gouvernement du Canada pour renforcer le dialogue avec les Canadiens de race noire et améliorer le soutien qui leur est apporté. Lorsqu'on leur a demandé de citer ce qu'ils considéraient comme étant les principaux enjeux auxquels les Canadiens de race noire sont confrontés et auxquels le gouvernement fédéral doit accorder une plus grande priorité, les participants ont formulé des commentaires concernant toute une série de questions. Au nombre de celles-ci figuraient notamment la nécessité d'investir davantage dans le logement et l'éducation au sein des communautés à prédominance noire, de faciliter l'accès des Canadiens de race noire au marché du logement, de remédier aux différences perçues quant au traitement réservé aux Canadiens de race noire par les forces de l'ordre, et d'assurer une plus grande représentation de ces derniers à des postes de pouvoir et de responsabilité à tous les paliers de gouvernement.

À la question de savoir s'ils considéraient le racisme anti-Noirs comme un problème important au Canada, presque tous les participants ont répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux estimaient que ce problème s'était aggravé au cours des dernières années et qu'un plus grand nombre de personnes s'enhardissait à se livrer à des actes et à des comportements racistes. Bon nombre de participants étaient d'avis qu'il fallait faire davantage pour s'assurer que les droits à l'égalité, tels que définis dans la Charte des droits et libertés, sont suffisamment respectés et que le racisme et la discrimination n'aient pas leur place au Canada.

Lorsqu'on leur a demandé si, dans ses efforts pour nouer un dialogue avec les Canadiens de race noire, le gouvernement du Canada était à leur avis sur la bonne voie, la plupart d'entre eux se sont dit incertains et ignoraient en grande partie les mesures qu'il avait prises en ce sens. En discutant de moyens d'accroître son implication auprès des Canadiens de race noire, bon nombre de participants étaient d'avis que le gouvernement fédéral pouvait faire davantage pour établir des relations et nouer un dialogue avec les responsables des communautés noires. On estimait en outre qu'il fallait davantage privilégier la mise en œuvre d'initiatives et de programmes ainsi que l'élaboration de communications expressément destinées à encourager et responsabiliser les Canadiens de race noire.

Assurance médicaments (Canadiens de race de Toronto, Québec, millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto)

Les participants de cinq groupes ont pris part à une discussion portant sur l'assurance médicaments et sur les mesures récemment prises par le gouvernement du Canada visant à instaurer un régime d'assurance médicaments national. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure les soins de santé constituaient à leurs yeux une priorité à l'heure actuelle, presque tous les participants estimaient qu'il s'agissait de l'une des questions les plus urgentes auxquelles les Canadiens étaient actuellement confrontés. Décrivant ce qu'ils considéraient comme étant les principales contraintes liées à la prestation de soins de santé au sein de leurs communautés, les participants ont énuméré des problèmes comme la pénurie perçue de médecins et d'infirmières, les longs temps d'attente dans les salles d'urgence et les cliniques sans rendez-vous, les difficultés à obtenir un médecin de famille et les retards importants auxquels sont confrontés ceux qui souhaitent obtenir un rendez-vous avec un spécialiste ou subir une intervention médicale.

À la question expresse de savoir s'ils considéraient le coût des médicaments sur ordonnance comme constituant un enjeu majeur pour les Canadiens, si la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, quelques-uns d'entre eux estimaient qu'il s'agissait d'une priorité secondaire par rapport aux autres problèmes que constituent notamment les pénuries de travailleurs de la santé et les longs temps d'attente. Si plusieurs participants avaient le sentiment qu'un grand nombre de Canadiens bénéficiaient actuellement d'une couverture pour leurs médicaments sur ordonnance par l'intermédiaire de leur employeur, ils estimaient que ces médicaments pouvaient être très coûteux pour les personnes ne bénéficiant que d'une couverture partielle ou n'en bénéficiant pas du tout. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le coût des médicaments sur ordonnance, qu'ils jugeaient élevé, avait un impact négatif sur la santé mentale et physique de ceux qui peinaient à pouvoir assumer le coût de ces médicaments. On estimait que pour de nombreuses personnes souffrant de maladies chroniques, ce problème constituait une source de stress importante puisqu'il les plaçait dans une situation financière précaire et les obligeait à réduire leurs dépenses dans d'autres domaines importants de leur vie.

Si la plupart d'entre eux connaissaient le terme « assurance médicaments », peu d'entre eux savaient en quoi consistait ce type de programme. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables à la mise en place d'un régime d'assurance médicaments universel au Canada en vertu duquel tout le monde bénéficierait d'une couverture pour les médicaments sur ordonnance, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. On était d'avis que l'implantation d'un tel régime pourrait avoir un impact significatif, et dans certains cas sauver des vies, pour les personnes souffrant de pathologies graves (comme le diabète ou l'épilepsie) et ayant actuellement du mal à assumer le coût de leurs médicaments. Tout en soutenant l'objectif de rendre les médicaments plus abordables au Canada, un certain nombre de participants se sont dit préoccupés par les coûts financiers élevés qu'entraîneraient, selon eux, la mise en place et l'administration d'un régime national d'assurance médicaments, et craignaient qu'une telle mesure ait pour effet d'augmenter les impôts si elle devait être mise en œuvre.



Aucun participant n'avait eu connaissance de quelconques mesures prises par le gouvernement fédéral visant à mettre en place un régime d'assurance médicaments national. Après s'être vu présenter de l'information concernant la mise en œuvre de la première phase de ce projet, presque tous y ont positivement réagi. De l'avis général, cette mesure du gouvernement du Canada constituait un pas dans la bonne direction et ses répercussions sur la vie d'un grand nombre de Canadiens seraient probablement positives. Tous les participants estimaient qu'il était important que le gouvernement fédéral inclue les médicaments contre le diabète dans la première phase de ce projet, estimant qu'il s'agissait d'une maladie grave touchant un nombre croissant de familles canadiennes. La plupart d'entre eux considéraient également qu'il était important d'inclure les contraceptifs dans cette première phase, estimant qu'ils sont particulièrement essentiels à la santé et au bien-être général des femmes au Canada.

Décrivant les types d'impact qu'ils s'attendaient à ce que cette phase initiale produise, beaucoup pensaient que cette couverture élargie bénéficierait particulièrement aux groupes que constituent notamment les personnes âgées et les personnes souffrant d'un handicap. On estimait que le coût des médicaments était en général plus élevé pour ces groupes et qu'ils disposaient de moins de ressources financières pour assumer ces dépenses. Un certain nombre d'entre eux s'attendaient à ce que cette phase initiale ait également pour effet de créer un élan positif favorisant la mise en place d'une couverture universelle pour d'autres médicaments et soutiens en matière de santé (p. ex. soins de la vue et ressources en matière de santé mentale) dans les années à venir.

Après s'être vu informer qu'un régime d'assurance médicaments national pouvait soit être entièrement public, c'est-à-dire que tous les Canadiens seraient couverts par le même régime, soit reposer sur une approche consistant à « combler les lacunes » et à permettre à ces derniers de continuer à souscrire aux régimes publics et privés existants tout en offrant une couverture à ceux qui n'en ont pas, un plus grand nombre de participants a exprimé leur préférence pour une approche consistant à « combler les lacunes ». Ces participants étaient d'avis qu'une telle approche serait probablement moins coûteuse pour le gouvernement fédéral et qu'elle permettrait également à ceux qui le souhaitaient de conserver leur couverture privée existante. De l'avis du petit nombre de participants favorable à un régime d'assurance médicaments universel, il s'agirait de l'approche la plus équitable et qui garantirait à tous le même niveau de couverture.

Logement (Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto, candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur la situation du logement. Les discussions au sein du groupe composé de candidats à la propriété résidant dans le sud-ouest de l'Ontario se sont centrées sur des questions portant notamment sur la nécessité de renforcer la protection des locataires et sur les difficultés liées à l'obtention et à l'abordabilité d'un prêt hypothécaire, tandis que les participants de la région du Grand Toronto et de grands centres du Québec ont discuté des mesures pouvant être prises pour accroître l'offre de logements.



Charte des droits des locataires (candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario)

Dans un premier temps, les participants ont été invités à relever les principales difficultés auxquelles sont confrontés les Canadiens en matière de logement et auxquelles le gouvernement devait à leur avis accorder une plus grande priorité. La quasi-totalité d'entre eux estimait qu'il fallait faire davantage pour s'assurer que les Canadiens aient accès à des logements sûrs et abordables (tant à l'achat qu'à la location) et bon nombre d'entre eux étaient d'avis que des mesures devaient être prises pour mieux protéger les droits des locataires. Plusieurs d'entre eux considéraient qu'il devait y avoir des règlements plus contraignants concernant les montants de loyer que peuvent exiger les propriétaires, le taux auquel les loyers peuvent être augmentés et le nombre de propriétés que peuvent posséder des particuliers et des entreprises à titre locatif ou en tant qu'investissements.

Presque tous les participants avaient précédemment indiqué être actuellement des locataires. En décrivant leur expérience en tant que locataires, la plupart d'entre eux estimaient que le marché locatif dans son ensemble était devenu beaucoup plus onéreux ces dernières années, tandis que quelques-uns d'entre eux ont indiqué que le coût de leur propre loyer était demeuré relativement stable et abordable. À la question de savoir comment ils décriraient leurs droits en tant que locataires, la plupart des participants se sont dit incertains et n'avaient pas le sentiment de bien comprendre les protections dont ils peuvent se prévaloir.

En discutant de ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'on parle de « charte des droits des locataires », les participants estimaient que celle-ci comprendrait les règlements relatifs aux loyers qu'ils avaient précédemment mentionnés, de meilleures garanties contre toute discrimination fondée sur des caractéristiques liées à la race, au sexe ou à la sexualité, ainsi que des normes nationales clairement définies concernant le degré d'entretien et de maintenance exigé par les propriétaires d'immeubles locatifs. Lorsqu'on leur a demandé quels droits ou protections supplémentaires devaient, à leur avis, être inclus dans une charte des droits des locataires, un certain nombre d'entre eux estimaient que les pratiques que sont la rénoviction et les évictions de groupes vulnérables (comme ceux des personnes âgées et des personnes handicapées) devaient être davantage réglementées afin de garantir que tous les locataires soient traités de manière équitable tout au long du processus d'éviction.

Tous les participants ont indiqué qu'ils soutiendraient toute collaboration du gouvernement fédéral avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de créer une charte nationale des droits des locataires. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'une collaboration entre les différents paliers de gouvernement serait d'une importance cruciale au moment d'élaborer cette législation. Ces participants estimaient que les gouvernements provinciaux et territoriaux auraient probablement une meilleure connaissance des défis uniques auxquels sont confrontés les locataires dans leurs provinces et territoires ainsi que des observations importantes à communiquer quant aux garanties pouvant à l'avenir être offertes pour mieux protéger les locataires.

Prêts hypothécaires (candidats à la propriété du sud-ouest de l'Ontario)

Se focalisant ensuite sur des questions liées aux prêts hypothécaires, les participants ont été invités à partager leurs expériences pour ce qui est de s'orienter sur le marché du logement au cours des dernières années. Tous les participants avaient précédemment indiqué avoir l'intention d'acheter une

propriété dans les années à venir, et presque tous se sont déclarés candidats à l'achat d'une première propriété. De l'avis général, le prix des habitations au sein de leur collectivité avait considérablement augmenté au cours des dernières années, rendant prohibitif l'achat d'une propriété pour de nombreux Canadiens, y compris pour eux-mêmes. Plusieurs participants ont décrit les difficultés rencontrées non seulement pour verser la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une propriété aux prix actuels, mais aussi pour obtenir un prêt hypothécaire afin de financer cet achat. On estimait qu'en raison des récentes augmentations du taux d'intérêt, il était devenu de plus en plus difficile pour les candidats à l'achat d'une propriété d'obtenir un prêt hypothécaire, surtout sans cote de solvabilité solide et bien établie.

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure le versement d'une mise de fonds constituait un obstacle à leur projet d'achat d'une propriété, les participants étaient à peu près aussi nombreux à considérer qu'il s'agissait d'une préoccupation majeure que ceux qui étaient d'un autre avis. À la question de savoir s'ils avaient entendu parler de la création du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), un certain nombre de participants ont répondu par l'affirmative, et presque tous ceux qui étaient au courant de cette initiative ont déclaré avoir eux-mêmes ouvert un CELIAPP. Tous ceux qui avaient ouvert un CELIAPP estimaient que cette démarche avait augmenté leur capacité à épargner en vue du versement d'une mise de fonds.

À la question de savoir dans quelle mesure la perspective de contracter puis de rembourser un prêt hypothécaire les préoccupait, bon nombre de participants ont répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux ont dit craindre de ne jamais pouvoir rembourser leur prêt hypothécaire suivant l'achat d'une propriété, compte tenu de la somme importante qu'ils s'attendaient à devoir emprunter et du temps qu'il leur faudrait pour la rembourser.

Tous estimaient que les taux d'intérêt actuels étaient élevés, et plusieurs d'entre eux considéraient que de nombreux propriétaires canadiens s'étaient retrouvés dans une situation précaire en raison de l'augmentation des taux d'intérêt au cours des dernières années. Certains participants s'inquiétaient des conséquences qu'aurait la hausse des taux d'intérêt pour les propriétaires ayant acheté leur logement à un moment où les taux étaient beaucoup moins élevés, et qui se verraient désormais contraints de verser des mensualités nettement plus élevées lors du renouvellement de leur prêt hypothécaire dans les mois et les années à venir. On s'attendait à ce que cette augmentation marquée du coût des logements soit insoutenable pour de nombreuses personnes et que, dans certains cas, des Canadiens soient exposés au risque de perdre leur propriété.

En discutant des critères que devraient prendre en compte les banques et autres prêteurs pour déterminer l'admissibilité à un prêt hypothécaire, les participants ont suggéré les facteurs que sont notamment l'absence de dettes, la régularité d'emploi ainsi que le nombre d'années de résidence au Canada. À la question de savoir si l'historique des paiements de loyer devrait être pris en compte par les prêteurs, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, estimant qu'il s'agissait pour les locataires d'un moyen intéressant d'établir des antécédents de solvabilité et de démontrer une capacité à effectuer des paiements hypothécaires à l'avenir.

Après s'être vu informer que les taux hypothécaires actuels sont structurés en fonction de durées d'emprunt pouvant aller jusqu'à 25 ans, on a demandé aux participants si cette période leur paraissait réaliste et suffisante pour le remboursement d'un prêt hypothécaire. Alors que certains d'entre eux



étaient d'avis qu'à condition d'avoir un emploi stable et de faire preuve de diligence quant aux paiements effectués, ce délai était réaliste, un nombre à peu près égal de participants estimaient que pour le grand nombre de propriétaires vivant actuellement, selon eux, d'un chèque de paye à l'autre, il serait probablement difficile de rembourser un prêt hypothécaire en 25 ans. Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensaient que les prêteurs devraient être en mesure de proposer des prêts hypothécaires sur 30 ans aux candidats à l'achat d'une première propriété, presque tous ont répondu par l'affirmative. On considérait que cela offrirait une plus grande latitude financière aux acheteurs d'une première propriété et pourrait éliminer certains obstacles auxquels ces derniers sont actuellement confrontés concernant leur capacité financière à contracter un prêt hypothécaire.

Les participants se sont ensuite prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter un certain nombre de mesures que pourrait éventuellement prendre le gouvernement du Canada en matière de logement et ont été invités à choisir celles qui auraient, à leur avis, les répercussions les plus positives. L'initiative visant à fournir davantage de financement à faible coût aux organismes sans but lucratif afin d'améliorer et d'entretenir des logements locatifs abordables est celle qui a reçu le soutien le plus marqué de la part des participants. On était d'avis que cette mesure profiterait considérablement aux Canadiens à faible et moyen revenu et qu'elle constituerait un pas important pour rendre les logements plus abordables. Les initiatives visant à investir davantage dans les infrastructures afin d'encourager la construction d'un plus grand nombre de nouveaux logements au sein des collectivités, à fournir du financement à faible coût aux constructeurs afin de les encourager à construire davantage de logements plus rapidement, à taxer des terrains sous-utilisés, à améliorer le processus de reconnaissance des titres de compétence étrangers dans le domaine de la construction et à accroître la formation des travailleurs de la construction ont également retenu l'attention des participants. Tous estimaient qu'avec de telles priorités, le gouvernement fédéral était sur la bonne voie et s'attendaient à ce que ces dernières aient un impact positif sur la situation du logement au Canada si elles devaient être mises en œuvre.

Offre de logements (Canadiens de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec)

Les participants de deux groupes ont entamé une brève discussion sur l'offre de logements et les mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour construire davantage de logements sur des terres publiques. Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur venait à l'esprit en entendant le terme « terres publiques », bon nombre de participants étaient d'avis que ce terme désignait principalement les terres que possédait et entretenait le gouvernement fédéral. On était d'avis que ce terme pouvait désigner des terres destinées à un usage public (p. ex., des parcs et espaces verts) ainsi que des terres conservées à des fins de protection environnementale.

À la question de savoir s'ils étaient favorables à ce que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour permettre la construction d'un plus grand nombre de logements sur des terres publiques, la quasi-totalité d'entre eux a répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux ont toutefois précisé qu'ils ne soutiendraient cette mesure que si ces logements étaient abordables et à la portée de Canadiens à faible et moyen revenu. Quelques-uns d'entre eux ont indiqué qu'ils ne soutiendraient

une mesure de ce type qu'à condition qu'elle ne comporte aucune conséquence environnementale négative éventuelle liée à son adoption.

Sécurité en ligne (Colombie-Britannique, régions urbaines de l'Alberta)

Trois groupes ont pris part à des discussions portant sur la sécurité en ligne ainsi que sur les mesures que prend le gouvernement du Canada pour lutter contre les contenus haineux et la prolifération de désinformation dans des espaces virtuels. Lorsqu'on leur a demandé d'énumérer les effets positifs, le cas échéant, d'Internet sur la société à l'heure actuelle, les participants ont fourni une série de réponses, notamment la possibilité de communiquer avec leur famille et leurs amis, un meilleur accès à des connaissances et à de l'information, les services en ligne comme les banques en ligne et les soins de santé, les outils de traduction permettant à des personnes parlant des langues étrangères de communiquer entre elles, et un meilleur accès à des activités de divertissement.

Les participants ont également cité un certain nombre de cas dans lesquels Internet avait, selon eux, eu une incidence négative sur la société. Au nombre de ceux-ci figuraient le harcèlement en ligne et la cyberintimidation, la prolifération de mésinformation et de désinformation, la fraude en ligne, la connexion permanente à son lieu de travail rendant difficile un sain équilibre entre travail et vie privée, ainsi qu'une augmentation de l'anxiété et de la dépression que l'on considérait associées à un temps de connexion excessif.

À la question de savoir si, à leur connaissance, des mesures de protection étaient actuellement en place pour assurer la sécurité des Canadiens sur Internet, bon nombre de participants étaient d'avis que des entreprises comme Google et Meta disposaient de filtres et de contrôles parentaux pour empêcher les enfants d'accéder à des contenus inappropriés. On estimait en outre que les principales plateformes de médias sociaux avaient pour la plupart des politiques en place pour repérer et retirer des contenus haineux, bien que plusieurs participants étaient d'avis que ces processus ne s'avéraient pas toujours efficaces. À la question de savoir s'ils considéraient que les entreprises de réseaux sociaux étaient responsables de l'impact qu'avaient les contenus préjudiciables sur leurs utilisateurs, la plupart des participants étaient d'avis qu'il incombait à ces entreprises de retirer, dans la mesure du possible, tout contenu préjudiciable de leurs plateformes.

En débattant de la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement devait tenir les plateformes numériques responsables de la suppression des contenus préjudiciables, un grand nombre de participants ont répondu par l'affirmative. On était d'avis que la réglementation des contenus auxquels ont accès les Canadiens relevait de la responsabilité du gouvernement fédéral et que c'est à ce dernier que devrait incomber la responsabilité de fixer les normes et les règlements, plutôt qu'aux plateformes numériques.

Aucun participant n'avait eu connaissance de mesures ou d'initiatives prises par le gouvernement du Canada concernant les plateformes numériques et les contenus préjudiciables. Lorsqu'il leur a été expressément demandé s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la *Loi sur les préjudices en ligne*, un petit nombre d'entre eux ont dit croire avoir entendu parler de cette législation en passant, mais aucun participant ne se souvenait de détails précis à son sujet. Après s'être vu fournir de



l'information sur cette Loi, les participants ont exprimé différents points de vue. Parmi ceux dont l'avis était plus favorable, on considérait que la portée de la législation proposée par le gouvernement du Canada constituait un point de départ suffisant et, qu'à condition que ces mesures soient correctement mises en œuvre, cette initiative contribuerait grandement à la lutte contre les contenus préjudiciables en ligne. Les participants ayant émis un avis plus neutre ont rappelé que, s'il était important de consacrer des efforts à limiter les contenus préjudiciables en ligne, la définition subjective de ce qui pouvait être considéré comme préjudiciable pourrait en définitive entraîner la censure de certains points de vue. Bon nombre de participants des deux groupes étaient d'avis qu'avant que cette législation ne soit promulguée, le gouvernement fédéral devait fournir une définition claire et précise de ce qui est considéré comme étant du contenu préjudiciable.

Quant à savoir si cette législation contribuerait à protéger la sécurité en ligne des Canadiens, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, quelques-uns estimant toutefois que cela dépendrait principalement de l'assiduité avec laquelle ces mesures seraient appliquées et de la capacité des entreprises de médias sociaux à repérer et à supprimer tout contenu préjudiciable publié sur leurs plateformes. Après s'être vu présenter de l'information sur les types de contenus que cette législation viserait, tous les participants s'accordaient à dire qu'il s'agissait des bons contenus à prioriser et que cette mesure contribuerait à réduire la prévalence de contenus préjudiciables en ligne.

Les participants se sont vu informer que dans le cadre de cette législation, une commission de la sécurité numérique serait créée afin de faire respecter les règlements et d'obliger les plateformes à supprimer les contenus préjudiciables publiés par leurs utilisateurs. La plupart d'entre eux estimaient que, dans la mesure où elle serait habilitée à imposer des sanctions aux entreprises ne respectant pas la réglementation, la création de cette commission de la sécurité numérique constituerait une mesure efficace pour s'attaquer aux contenus préjudiciables en ligne. Plusieurs participants étaient toutefois d'avis qu'un processus clair et transparent devrait être mis en place pour la constitution de cet organisme, le mode de sélection de ses membres et les types de contenus spécifiques auxquels il se consacrerait.

Pour faciliter la conversation, les participants se sont vu fournir de l'information sur la définition du discours haineux en vertu de cette législation. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que cette définition était claire, un grand nombre d'entre eux ont affirmé qu'elle était quelque peu confuse et bon nombre d'entre eux ont relevé le fait qu'*un discours n'entrerait pas dans la définition du discours haineux simplement parce qu'il exprime de l'aversion ou du dédain, ou parce qu'il discrédite, humilie, blesse ou offense.* Ces participants étaient d'avis que la définition était trop vague et qu'elle ne permettait pas de faire la distinction entre un contenu discriminatoire ou exprimant de l'aversion et un contenu exprimant du dédain, blessant ou offensant.

Immigration (Québec, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec)

Les participants des trois groupes basés au Québec ont engagé des discussions portant sur l'immigration et le système d'immigration canadien actuel. Au début de leur discussion, les participants du groupe composé de particuliers résidant dans la région métropolitaine de Montréal et ayant

immigré au Canada au cours des dix dernières années ont été invités à faire part de leur expérience globale du processus d'immigration canadien. La plupart d'entre eux ont décrit leur expérience comme étant relativement positive et estimaient que ce processus s'était avéré simple et équitable. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient rencontré des difficultés concernant les délais de traitement des demandes, un petit nombre d'entre eux se souvenaient que le processus de demande avait été assez complexe et qu'ils avaient dû présenter un grand nombre de documents et de formulaires.

En discutant des ressources à disposition des nouveaux arrivants à leur arrivée, plusieurs participants estimaient que celles-ci étaient trop axées sur la fourniture d'informations générales sur le Canada plutôt que sur l'acquisition de compétences pratiques et de conseils sur la manière de s'intégrer au mieux dans leurs collectivités. De l'avis général, davantage devait être fait pour venir en aide aux nouveaux arrivants du Québec à apprendre le français, à devenir admissibles à la couverture provinciale des soins de santé, à obtenir un emploi dans leur domaine d'expertise et à obtenir une reconnaissance de la formation ou de l'accréditation qu'elles avaient reçues avant leur arrivée au Canada.

Les participants des trois groupes ont été invités à faire part de leurs points de vue sur le système d'immigration canadien actuel. Les avis exprimés étaient très variés, plusieurs d'entre eux estimant que le système actuel comportait à la fois des aspects positifs et négatifs. Bon nombre de participants étaient d'avis que le système d'immigration avait permis d'accueillir un plus grand nombre de nouveaux arrivants au cours des dernières années et s'attendaient à ce que cet apport ait un impact positif sur l'économie et la main-d'œuvre canadiennes. Certains d'entre eux étaient également d'avis que les taux d'immigration plus élevés avaient eu pour effet d'accroître la diversité et la richesse culturelle de la population canadienne.

En discutant des défis potentiels liés à une plus forte immigration, un certain nombre de participants se sont montrés particulièrement préoccupés par la question de savoir s'il y aurait suffisamment de logements, d'infrastructures et de services publics (services de soins de santé, d'éducation et système de transport en commun) pour répondre aux besoins d'une population croissante.

Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, augmenter, diminuer ou maintenir le taux d'immigration à un niveau relativement identique, le nombre de participants estimant qu'il devait être augmenté était à peu près égal à celui des participants estimant qu'il devait diminuer ou rester inchangé.

Les participants du groupe composé d'immigrants récents se sont vu poser quelques questions complémentaires concernant le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers. Tous estimaient qu'il s'agissait d'une préoccupation centrale à l'heure actuelle et bon nombre d'entre eux ont déclaré avoir été personnellement affectés par cette problématique ou avoir connu quelqu'un qui l'avait été. Discutant des types de mesures qui devraient être prises par le gouvernement du Canada pour résoudre ce problème, les participants ont suggéré des actions telles que la prise en compte des années d'expérience qu'une personne a acquises à exercer sa spécialité dans d'autres pays, la mise en place de systèmes de vérification des titres de compétences avec d'autres pays, la



mise en place de mesures visant à rendre plus abordable l'obtention des attestations nécessaires pour travailler au Canada, et la mise en place de mesures incitatives encourageant les employeurs à reconnaître les titres de compétences des immigrants récents et à les prendre en considération dans leurs offres d'emploi.

Expérience de vie au Canada (immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal)

Les participants du groupe composé d'immigrants récents résidant dans la région métropolitaine de Montréal ont également engagé une brève discussion portant sur leur expérience de vie au Canada jusqu'à présent et leurs attentes pour l'avenir. À la question de savoir ce qui les avait motivés à s'installer au Canada, et à Montréal en particulier, bon nombre d'entre eux ont indiqué être venus au Canada pour rejoindre des membres de leur famille, dont plusieurs résidaient dans la région métropolitaine de Montréal ou dans ses environs. Évoquant les autres facteurs qui les avaient motivés à venir au Canada, un certain nombre d'entre eux ont mentionné ce qu'ils considéraient comme étant la sécurité relative, la qualité de vie élevée et les protections contre la discrimination qu'ils estimaient associées à la vie au Canada.

Si la plupart d'entre eux estimaient que la vie au Canada avait été conforme ou supérieure à leurs attentes en matière de sécurité et de qualité de vie, un certain nombre de participants ont fait part de leur étonnement face à ce qu'ils considéraient comme le coût élevé des logements et aux difficultés liées à l'accès à des soins de santé au sein de leur collectivité. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que si le coût de la vie avait été relativement abordable au moment d'immigrer au Canada, il avait considérablement augmenté au cours des dernières années. À la question de savoir si la pénurie de logements abordables influencerait leur décision de rester ou pas au Canada, quelques-uns ont répondu par l'affirmative, surtout s'ils estimaient avoir les moyens d'acheter une maison ailleurs.

Décrivant les conseils qu'ils donneraient à d'éventuels immigrants arrivant au Canada, plusieurs participants ont suggéré d'acquérir une connaissance approfondie des prestations de maladie qui leur sont offertes, ce qui leur permettrait de mieux s'y retrouver dans le système de soins de santé de leur province ou territoire à leur arrivée. On estimait en outre que les immigrants devraient, dans la mesure du possible, s'efforcer de trouver un emploi avant leur arrivée au Canada, afin de ne pas se retrouver dans une situation financière précaire tout en tentant de s'établir dans un nouveau pays.

Travailleurs sans statut (Québec, Ontario, millénariaux de centre de taille moyenne de la Colombie-Britannique, régions urbaines du Manitoba, Canada atlantique)

Les participants de cinq groupes ont engagé de brèves discussions au sujet des travailleurs sans statut au Canada. Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient le terme travailleur « sans statut » ou « sans papiers », bon nombre de participants ont répondu par l'affirmative. Les participants étaient toutefois plus nombreux à connaître le terme « sans-papiers » que le terme « sans-statut », estimant qu'il désignait les personnes vivant ou travaillant au Canada sans visa en règle. Plusieurs d'entre eux disaient croire que ce terme désignait principalement les personnes qui étaient initialement arrivées au



Canada avec un permis d'études ou de travail valide et qui étaient restées dans le pays après expiration de leur visa.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils considéraient que les travailleurs sans statut résidant au Canada devaient se voir offrir une voie d'accès à la résidence permanente et à la citoyenneté, les participants ont exprimé des avis divers. Si certains d'entre eux estimaient qu'il fallait faire preuve d'une certaine souplesse à cet égard envers les personnes dont les documents étaient temporairement échus ou celles qui avaient déposé une demande et attendaient l'approbation d'un nouveau permis de travail ou d'étude, un plus grand nombre d'entre eux n'était pas d'avis qu'une voie d'accès à la citoyenneté devait leur être offerte. Ces participants affirmaient avec force que le fait d'offrir une voie d'accès à la résidence permanente et à la citoyenneté à des travailleurs sans statut serait injuste vis-à-vis de ceux qui tentaient d'immigrer au Canada en suivant la procédure officielle. Un certain nombre de participants ayant eux-mêmes immigré au Canada selon les voies officielles ont déclaré qu'ils trouveraient très décourageant que les travailleurs sans statut se voient offrir cette possibilité, compte tenu des nombreuses années qu'il leur avait fallu pour obtenir leur résidence permanente et leur citoyenneté.

Budget 2024 (Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec)

Les participants d'un groupe composé de membres de la classe moyenne résidant dans de grands centres du Québec ont entamé une discussion au sujet du prochain budget 2024 du gouvernement du Canada, dont le dépôt est prévu le 16 avril 2024. À la question de savoir comment ils estimaient que l'économie canadienne se portait dans l'ensemble, presque tous les participants étaient d'avis qu'elle était actuellement confrontée à des défis importants, citant les problèmes que sont l'inflation, les taux d'intérêt élevés, l'augmentation du coût des produits de première nécessité tels que les produits d'épicerie et l'essence, ainsi que la pénurie de logements abordables.

Lors d'un exercice au cours duquel ils se sont vu présenter un certain nombre de priorités potentielles que pourrait établir le gouvernement fédéral dans le prochain budget, les participants ont exprimé le plus haut niveau de soutien pour les mesures visant à accroître l'offre de logements et à lutter contre l'inflation et le coût élevé de la vie. Si l'amélioration du système de santé était également considérée par plusieurs comme une priorité importante, peu de participants ont choisi les priorités consistant à mettre en place un plan responsable en matière de dépenses publiques, à augmenter les impôts des Canadiens les plus fortunés, à ouvrir des voies d'accès à la classe moyenne, à pérenniser les prestations destinées aux personnes âgées, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient faire partie de la *classe moyenne*, un grand nombre de participants ont répondu par l'affirmative. Précisant ce que signifiait pour eux faire partie de la classe moyenne, plusieurs d'entre eux estimaient que cette dernière désignait généralement les personnes dont les salaires suffisent à couvrir leurs dépenses mensuelles tout en leur laissant un peu d'argent à la fin de chaque mois à consacrer à l'épargne ou à des dépenses discrétionnaires. Tous les participants étaient d'avis que le gouvernement fédéral devait faire davantage pour venir en aide à la classe

moyenne, estimant que de nombreux ménages de cette classe avaient actuellement du mal à faire face au coût élevé de la vie.

À la question de savoir s'ils avaient bon espoir que le gouvernement du Canada parviendrait à fournir une aide à la classe moyenne et à ceux qui cherchaient à s'y intégrer, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains d'entre eux se sont dit confiants et estimaient que le gouvernement fédéral serait en mesure de jouer un rôle positif à cet égard, un nombre à peu près égal de participants se sont dit plus incertains, estimant que cela dépendrait des initiatives particulières annoncées dans le budget et de la réalisabilité de leur mise en œuvre.

Fiscalité (Canada atlantique)

Un groupe de participants a entamé une discussion portant sur les impôts et les modifications potentielles apportées à la fiscalité au niveau fédéral. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'avis que les Canadiens fortunés payaient actuellement leur juste part d'impôts, les participants estimaient que ce n'était pas le cas étaient plus nombreux que ceux qui se disaient plus incertains. Plusieurs d'entre eux estimaient que le gouvernement du Canada devait taxer davantage les particuliers les plus fortunés tout en réduisant les impôts des ménages à faible et moyen revenu. Quant à savoir s'ils seraient favorables à la création d'un impôt sur la fortune que devraient verser annuellement les Canadiens les plus fortunés, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, et tous se sont dit favorables à ce type d'initiative à condition qu'elle s'applique expressément au premier pour cent de particuliers déclarant les revenus les plus élevés au Canada.

En discutant des éventuels avantages liés à la création (par le gouvernement fédéral) d'un impôt sur la fortune, les participants étaient d'avis qu'en plus d'alléger la charge fiscale du reste des Canadiens, ce supplément de recettes fiscales pourrait servir à construire des infrastructures essentielles comme des écoles et des hôpitaux, ainsi qu'à résoudre des problèmes que sont notamment le manque d'accès à des logements abordables et l'itinérance.

À la question de savoir s'ils avaient déjà entendu parler de « gains en capital », un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, disant croire qu'il s'agissait des revenus que tiraient les particuliers des investissements qu'ils avaient réalisés, notamment par la vente de titres et notamment d'actions et d'obligations. Lorsqu'on leur a demandé quels types de personnes leur venaient à l'esprit en pensant aux particuliers tirant un revenu de leurs gains en capital, les participants étaient nombreux à estimer que des gains en capital pouvaient être réalisés par n'importe qui, y compris par ceux qui cotisent à des programmes comme le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou le compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Après s'être vu informer qu'au Canada, les gains en capital étaient actuellement imposables, les participants ont été invités à répondre à la question de savoir s'ils devaient continuer à l'être. Plusieurs d'entre eux se sont dit incertains, estimant que si les gains en capital constituaient un autre type de revenu et qu'ils devaient sans doute être soumis à l'impôt, ils ne considéraient pas que cette exigence



devait s'appliquer à des transactions uniques, comme la vente d'une résidence principale, qui, selon eux, ne relevaient pas du domaine des investissements traditionnels. Après s'être vu informer qu'il existait une mesure connue sous le nom d'exemption pour résidence principale visant à éviter aux Canadiens de payer de l'impôt sur la vente de leur résidence principale, tous les participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une politique équitable à mettre en œuvre. On estimait que cette mesure s'avérerait une protection financière efficace pour les propriétaires ayant acheté leurs propriétés depuis longtemps et les ayant achetées pour servir de lieu de résidence plutôt que comme instrument de placement.

Enjeux intergénérationnels (millénariaux de centres de taille moyenne de la C.-B., Canadiens de la génération Z de la région du Grand Toronto)

Les participants de deux groupes, composés de millénariaux résidant en Colombie-Britannique (C.-B.) et de membres de la génération Z résidant dans la région du Grand Toronto (RGT), ont pris part à des conversations liées à leurs vues sur l'économie, l'équité sociale et leurs aspirations pour l'avenir. Dans un premier temps, on a demandé aux participants s'ils considéraient que la situation économique et leur propre situation financière étaient meilleures, pires ou semblables à celles de leurs parents lorsqu'ils avaient le même âge. Presque tous les participants des deux groupes estimaient que leur situation financière était bien pire que celle des générations précédentes et que le coût de la vie en général était bien moins abordable aujourd'hui. De l'avis général, le mode de vie de la classe moyenne dont jouissaient leurs parents était devenu beaucoup plus difficile à maintenir et que les salaires étaient loin d'avoir suivi le coût de la vie qui, selon eux, avait augmenté au cours des dernières décennies.

À la question de savoir si des améliorations avaient été constatées en matière d'égalité sociale, la plupart des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Bon nombre d'entre eux considéraient que les possibilités professionnelles aujourd'hui offertes aux femmes étaient bien plus nombreuses que celles des générations précédentes et que, même s'il restait du travail à faire, des progrès significatifs avaient été accomplis dans ce domaine. Bon nombre d'entre eux considéraient également que les droits des groupes en quête d'équité, notamment les minorités visibles, les membres de la communauté 2ELGBTQI+ ainsi que les personnes vivant avec un handicap, étaient désormais davantage reconnus et protégés.

Quant à savoir s'ils avaient des objectifs identiques ou différents de ceux de leurs parents, la plupart des participants estimaient avoir des objectifs quelque peu différents. Certains d'entre eux considéraient accorder plus d'importance au maintien d'un équilibre entre travail et vie privée que leurs parents. S'ils considéraient important d'avoir des objectifs financiers, un certain nombre d'entre eux ont indiqué ne pas vouloir travailler de 9 à 5 pour les atteindre et accordaient beaucoup d'importance au fait de pouvoir avoir des horaires de travail souples.

En se focalisant ensuite sur le dépôt du budget fédéral annuel, on a demandé aux participants quels étaient, selon eux, les domaines auxquels le gouvernement du Canada devait accorder la priorité au cours de l'année à venir. La quasi-totalité d'entre eux estimait qu'il fallait davantage s'attaquer aux problèmes relatifs au coût de la vie et à la capacité financière des Canadiens à acheter des produits de

première nécessité, et notamment des produits d'épicerie et de l'essence. Bon nombre de participants estimaient que des mesures devaient être prises pour réduire le coût du logement (tant à l'achat qu'à la location), estimant que tous les Canadiens devraient pouvoir avoir accès à un logement sûr et abordable, et que cela constituait un besoin essentiel. Au nombre des autres domaines prioritaires mentionnés figuraient la construction et la réparation d'infrastructures essentielles (p. ex. des routes et des réseaux de transport en commun), la création d'un plus grand nombre d'emplois bien rémunérés au profit des Canadiens ainsi que des investissements plus importants consacrés aux Forces armées canadiennes (FAC) et à la sécurité nationale.

Après s'être vu présenter une liste de mesures potentielles que pourrait envisager d'adopter le gouvernement du Canada dans le cadre de son prochain budget, presque tous les participants se sont déclarés favorables aux initiatives visant à rendre le logement plus abordable pour les générations plus récentes et à garantir des emplois et des investissements dans l'économie de demain. Les participants ont exprimé des avis partagés concernant l'initiative visant à demander aux Canadiens les plus fortunés de payer davantage d'impôts afin d'apporter un meilleur soutien au reste de la population. Quelques-uns d'entre eux estimaient que des précisions devaient être apportées quant à savoir qui, en vertu de cette législation, serait considéré comme faisant partie des « Canadiens les plus fortunés ».

Sentiment du public (Canadiens de race noire résidant à Toronto)

Les participants d'un groupe composé de Canadiens de race noire résidant à Toronto ont engagé une brève discussion portant sur leurs attentes futures ainsi que sur leurs points de vue concernant la situation au Canada en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

À la question de savoir ce qui, le cas échéant, les rendait optimistes quant à leur avenir au Canada, bon nombre d'entre eux ont parlé en termes positifs de l'accès qu'ils avaient à des soins de santé financés par l'État et à des programmes d'épargne-retraite comme le Régime de pensions du Canada (RPC). D'autres ont mentionné la qualité de vie relativement élevée des Canadiens et le niveau de racisme anti-Noirs et de discrimination qu'ils jugeaient moins élevé au Canada que dans d'autres parties du monde.

Faisant part de leurs préoccupations concernant les conditions de vie future au Canada, un grand nombre d'entre eux ont cité le coût élevé de la vie comme problème important, tant à l'heure actuelle que dans la mesure où il pourrait avoir un impact sur la sécurité financière à long terme des Canadiens. Un petit nombre d'entre eux se sont dit préoccupés par ce qu'ils percevaient comme étant une augmentation des cas de racisme manifeste au Canada à l'encontre de personnes racialisées, et craignaient que cette tendance se maintienne dans les années à venir.

En décrivant la situation en matière de diversité, d'équité et d'inclusion au Canada, de nombreux participants ont fait part d'impressions positives. Il est généralement admis que le Canada était l'un des pays les plus diversifiés au monde et qu'il était très accueillant et respectueux des différentes cultures, croyances et valeurs. Un certain nombre d'entre eux s'accordaient à dire que bien que dans l'ensemble le Canada soit accueillant, des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour accroître la représentation des personnes racialisées à tous les paliers de gouvernement ainsi que pour

davantage accroître la diversité des personnes occupant des postes de direction au sein de grandes entreprises canadiennes.

Tarification du carbone (régions urbaines de l'Ontario, Canada atlantique)

Les participants de deux groupes ont entamé des discussions portant sur le changement climatique et ses effets potentiels. À la question de savoir s'il était important que le gouvernement fédéral s'emploie à réduire la pollution par le carbone, tous les membres du groupe basé au Canada atlantique estimaient qu'il s'agissait d'un enjeu d'importance cruciale, et ce, plus particulièrement pour ce qui est de conserver une haute qualité de vie au profit de générations futures. S'ils considéraient également que le changement climatique constituait un problème important, bon nombre des participants résidant au Manitoba estimaient que d'autres enjeux, dont ceux liés au logement et au coût de la vie, revêtaient une plus grande importance à l'heure actuelle.

En discutant de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet de la tarification de la pollution par le carbone au Canada, la plupart ont dit croire qu'une certaine forme de tarification fédérale du carbone était actuellement en place dans leurs provinces respectives, mais peu d'entre eux étaient au courant de détails particuliers à ce sujet. Dans le même ordre d'idées, un certain nombre de participants ont fait remarquer qu'il était devenu de plus en plus difficile de déterminer si l'information communiquée au sujet de la tarification du carbone était fiable, compte tenu de la mésinformation et de la désinformation largement répandues à ce sujet.

Lorsqu'on leur a demandé si la tarification du carbone s'était, à leur avis, avérée efficace comme moyen de réduire les émissions, la plupart des participants se sont dit incertains. Plusieurs d'entre eux estimaient qu'il était difficile de déterminer si cette initiative s'était avérée une réussite compte tenu du fait que le programme de tarification du carbone était relativement récent, et que davantage de temps et de données étaient nécessaires.

Si plusieurs participants ont déclaré avoir entendu parler de la Remise canadienne sur le carbone (RCC), très peu d'entre eux se souvenaient de détails précis au sujet de ces paiements. Après s'être vu fournir de l'information au sujet du système de tarification du carbone et de la RCC, plusieurs participants étaient d'avis que pour une famille de quatre personnes, la remise annuelle était insuffisante pour compenser l'augmentation générale des prix qui, selon eux, résultait de la tarification du carbone. Un certain nombre d'entre eux se demandaient comment ces montants étaient calculés et si tous les Canadiens bénéficieraient de ce rabais ou si, pour être admissible à ce programme, il faudrait avoir des revenus inférieurs à un certain seuil. À la question de savoir s'ils étaient pour ou contre le système de tarification du carbone du gouvernement du Canada, presque tous les participants du Manitoba se sont déclarés contre cette initiative, bien qu'ils étaient à peu près aussi nombreux à se déclarer pour dans les provinces de l'Atlantique que ceux qui étaient contre ou dont l'avis à ce sujet était plus incertain.

On estimait qu'il fallait davantage s'attacher à modifier le comportement des grandes sociétés et des industries émettrices qu'à celui des ménages. On était d'avis que l'adoption de cette approche contribuerait dans une bien plus large mesure à atténuer les effets du changement climatique et à

réduire l'impact financier de la tarification du carbone sur les Canadiens ayant déjà du mal à faire face au coût de la vie.

Inflation climatique (Canada atlantique)

Les participants du Canada atlantique ont engagé une brève discussion portant sur les notions d'« inflation climatique » et de « thermoflation ». Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient déjà entendu parler de ces termes, tous les participants ont répondu par la négative. En décrivant ce à quoi ces termes faisaient à leur avis référence, bon nombre d'entre eux estimaient qu'ils avaient probablement rapport au problème du changement climatique et à ses impacts économiques croissants, ainsi qu'aux efforts déployés pour en atténuer les effets futurs. En guise d'éclaircissements, les participants se sont vu expliquer qu'on parle de thermoflation lorsque la chaleur extrême, causée par le changement climatique, renchérit les denrées alimentaires et d'autres articles, et que la thermoflation est un terme plus large qui englobe tous les effets que peut avoir le changement climatique sur les prix, y compris, mais sans s'y limiter, les phénomènes de chaleurs extrêmes.

Tous les participants étaient d'avis que le changement climatique avait à tout le moins un certain impact sur le prix des aliments. On estimait qu'outre les chaleurs et les sécheresses extrêmes qui compliquaient la tâche des agriculteurs désireux de protéger leurs cultures et leur bétail, les phénomènes météorologiques extrêmes pouvaient également endommager des routes et des infrastructures vitales, rendant ainsi plus difficile le transport des produits alimentaires partout au pays. Quelques participants ont également indiqué qu'en plus d'avoir un impact sur la production alimentaire canadienne, le changement climatique pourrait également rendre plus coûteuse l'importation de produits alimentaires en provenance d'autres régions du monde qui en subissaient également les effets.

Si tous les participants étaient d'avis que la thermoflation et l'inflation climatique étaient de plus en plus préoccupantes aux yeux des Canadiens, un certain nombre d'entre eux estimaient que les récentes hausses du prix des denrées alimentaires avaient également été causées par ce qu'ils considéraient comme une étant une recherche de profit excessive de la part des grandes chaînes d'épicerie. Dans cette optique, les participants estimaient que pour rendre les produits alimentaires plus abordables, le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures pour imposer des exigences plus strictes quant aux prix que peuvent demander les chaînes d'épicerie pour leurs produits.

Mise à l'essai de concepts publicitaires pour aliments supplémentés (Ontario, immigrants récents de la région métropolitaine de Montréal, Canadiens de la classe moyenne issus de grands centres du Québec, régions urbaines du Manitoba)

Les participants de quatre groupes ont été invités à faire part de leurs points de vue concernant des concepts publicitaires créés par le gouvernement du Canada pour faire connaître les recommandations relatives aux aliments supplémentés. Tous se sont vu informer que ces concepts avaient expressément été créés à l'intention de personnes qui étaient actuellement enceintes ou qui allaitaient.



Bien que les participants aient exprimé des avis variés sur ces concepts, un grand nombre d'entre eux estimaient que le concept du breuvage factice était efficace en ce qu'il constituait un bon exemple de produit pouvant contenir des ingrédients supplémentaires. On estimait que pour accroître l'efficacité de cette campagne, il faudrait attirer l'attention sur un plus large éventail d'aliments supplémentés.

Les participants se sont également vu présenter un certain nombre de concepts supplémentaires présentant respectivement une femme enceinte, une femme enceinte et son partenaire, un groupe de femmes enceintes ainsi qu'une mère en train d'allaiter. Les concepts présentés variaient d'un groupe à l'autre. Dans tous les groupes, la plupart des participants étaient d'avis qu'à moins de constituer le public cible (c'est-à-dire d'être enceinte ou allaitante), il était peu probable que ces concepts les interpellent s'ils venaient à y être exposés sur les médias sociaux. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis que pour mieux attirer l'attention des utilisateurs de médias sociaux, on devait s'efforcer d'employer des couleurs plus vives, de fournir des exemples précis de différents types d'aliments supplémentés et de veiller à ce que ces publicités présentent un groupe diversifié de Canadiennes enceintes ou allaitantes. Un certain nombre de participants estimaient en outre qu'il fallait en faire davantage pour sensibiliser les partenaires ou conjoints de femmes enceintes ou allaitantes, estimant qu'ils seraient également désireux de parfaire leurs connaissances en la matière.

À la question de savoir s'ils seraient susceptibles de partager, commenter ou aimer ces messages s'ils les voyaient sur les médias sociaux, plusieurs ont répondu qu'ils ne le feraient que s'ils étaient actuellement enceintes, s'ils allaitaient, ou s'ils étaient proches d'une personne qui l'était. Quant à savoir s'ils avaient appris quelque chose de ces messages ou si quelque chose les avait surpris à leur propos, plusieurs d'entre eux ont indiqué ne pas avoir été au courant de l'existence des aliments supplémentés auparavant et des risques pour la santé qui y sont associés.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Date d'attribution du contrat : 19 décembre 2022

Valeur du contrat : 814 741,30 \$
